

## L'égalité des genres dans toutes les politiques : 20 ans après Pékin...

### FÉDÉRATION W-B ♦

La commission de l'Égalité des chances du parlement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a approuvé mardi un projet de décret visant à mieux intégrer la dimension de genre dans l'ensemble des politiques de la Communauté française.

Déposé par la ministre Isabelle Simonis, le texte a été approuvé par la majorité PS-cdH.

L'opposition MR s'est abstenue. Le projet de décret, qui devrait être définitivement validé sous peu en séance plénière du Parlement, impose au gouvernement de la Fédération de prendre en compte la dimension de genre dans

l'ensemble de ses compétences (enseignement, culture, sports, etc.) afin de favoriser l'égalité des sexes.

Concrètement, le gouvernement devra élaborer et mettre en œuvre un plan quinquennal d'objectifs stratégiques et de mesures visant « *la pleine égalité entre hommes et femmes* ».

L'exécutif devra aussi mesurer l'impact sur les femmes et les hommes de ses différentes actions et décisions politiques.

Avec l'adoption du décret, la Fédération valide les décisions et recommandations prises lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes organisée en 1995 à Pékin.